

Alouette lulu

Lullula arborea

Ordre: Passériformes / Famille: Alaudidés

Taille 15 cm / Envergure 20 cm / Plumage
brunâtre / Bec fin brun / Sourcil très clair



Vol exécutant des courbes
et des spirales



Chant très pur type « lullulullu » et « doliduli » /
Riches séries mélodieuses d'une grande clarté



Zones de collines et de moyenne montagne /
Versants bien exposés et protégés des vents



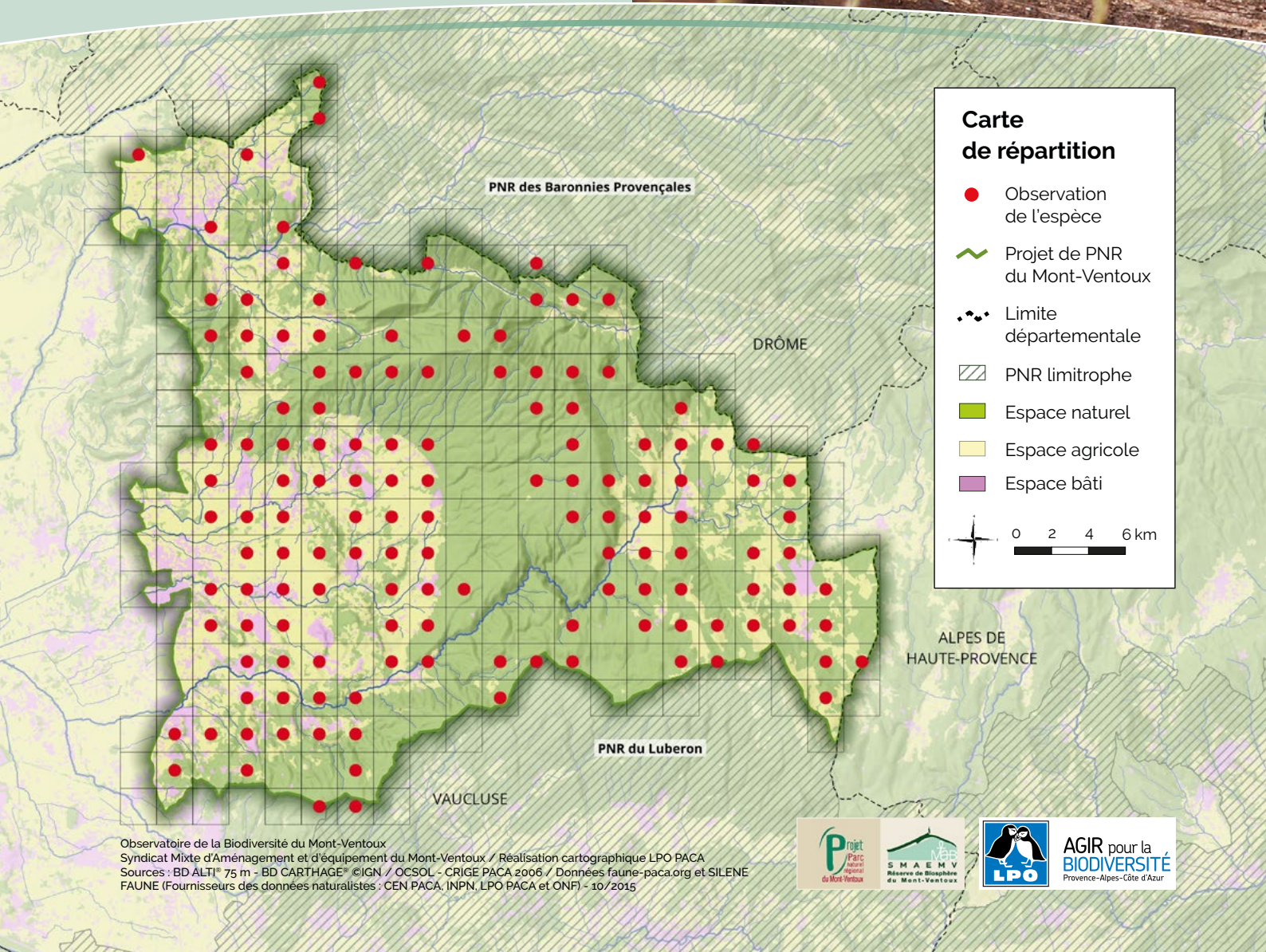
Alimentation composée principalement
d'insectes / Graines et semences en hiver



Espèce nicheuse et sédentaire
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Alouette lulu © André CHUDY CC BY 2.0





— IDENTIFICATION —



Son bec fin est brun et se teinte d'une nuance rosâtre à la base de la mandibule inférieure. Un sourcil très clair souligne sa petite calotte marron rayée.

© Andrej CHUDÝ CC BY 2.0

► Éléments d'identification :

Passereau de taille moyenne, de teinte dominante brunâtre, l'Alouette lulu est dénuée de couleurs vives. C'est une petite alouette au corps assez trapu et à la queue courte. Son bec fin est brun et se teinte d'une nuance rosâtre à la base de la mandibule inférieure. Un sourcil très clair souligne sa petite calotte marron rayée, légèrement érectile et ne dépassant que très peu la ligne de la nuque. Des stries foncées sur fond roussâtre descendent sur le dos et les flancs et se fondent au niveau du ventre blanc en traces légères chamois très clair à peine visibles sur le dessous. La femelle, de plumage identique, serait de taille légèrement inférieure.

► Confusions possibles :

Aucune des autres alouettes françaises ne possède comme l'Alouette lulu de tache noire entourée de blanc à l'angle de l'aile et elle est la seule à émettre aussi son chant en automne et hiver.

► Chant et manifestations sonores :

Le mâle, en période nuptiale, émet un chant liquide très pur, avec de riches séries mélodieuses d'une grande clarté. L'alouette chante pendant le jour mais c'est de préférence par nuits claires qu'elle nous fait entendre ses trilles flûtés qui durent au moins une minute et qu'on peut retranscrire de la façon suivante : «lullulullu» et «duliduli».



— BIOLOGIE —

► Habitats de l'espèce :

La nidification, autant que la période d'hivernage, s'effectue de préférence dans des zones de collines et de moyenne montagne où la pauvreté des terres et le relief marqué ont empêché une modernisation trop radicale de l'agriculture. Elle cherche des versants bien exposés et protégés des vents par des haies vives et des bosquets qui lui servent aussi de perchoirs. Elle habite les endroits bien drainés, des zones à végétation rase ou lacunaire comportant quelques arbustes ou buissons. Le nid est dissimulé contre une touffe végétale sur sol sec et perméable, légèrement en pente. Le bocage à prairies maigres ou petites parcelles cultivées, les landes, les friches des coteaux, les dunes herbeuses, les vignes, les clairières forestières sont également utilisées.

► Comportements :

Cette espèce diurne est sédentaire en région PACA. Elle est assez farouche et souvent peu aisée à observer.

► Régime alimentaire :

L'alouette lulu se nourrit essentiellement d'insectes et d'araignées pendant la saison de reproduction. A partir de l'automne et pendant toute la saison hivernale, son menu est composé de graines et de semences que l'oiseau saisit en se tapissant au sol. La nourriture des poussins est composée essentiellement de proies animales : insectes variés, araignées, nombreuses larves et petites chenilles.

► Reproduction :

Dès la fin février, le mâle commence à chanter, souvent sur un perchoir mais surtout à pleine voix dans le ciel. La première ponte est déposée entre le 15 mars et le 15 avril et comprend généralement 4 œufs. La femelle couve seule, assidûment, souvent ravitaillée par le mâle, très prudent dans ses approches.

L'incubation des œufs dure de 13 à 15 jours. Les jeunes, nourris par le couple, restent couverts pendant 5 à 7 jours par l'un des parents. Les jeunes restent 9 à 14 jours au nid qu'ils quittent encore incapables de bien voler, mais bénéficiant de l'étroite vigilance du couple pendant une quinzaine de jours. Une deuxième ponte, comportant 3 à 5 œufs, est le plus souvent rapidement entreprise. Une troisième couvée de remplacement est possible jusqu'en juillet.

Le nid est installé près d'une touffe d'herbe plus drue en terrain bien sec et très légèrement en pente. La femelle assemble des mousses et de rares lichens pour constituer le fond du nid, et entasse des radicelles souples qu'elle couvre de brins d'herbe sèche assemblés en une coupe profonde de 3 à 4 cm et large de 6 à 7 cm. L'apport des becquées se fait avec de multiples précautions : après surveillance des alentours, l'adulte se pose assez loin du nid et s'y achemine en alternant des marches rapides et des arrêts brusques d'observation.

— AIRE DE RÉPARTITION —



► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

L'Alouette lulu est une espèce strictement paléarctique. La péninsule Ibérique abrite probablement les trois quarts des effectifs européens. Les autres populations de quelque importance occupent la Russie et la Turquie. Sa prédilection pour les climats secs et ensoleillés des zones méditerranéennes et continentales est manifeste. En France, cette alouette occupe la quasi-totalité du territoire. En hiver, l'espèce est rare au nord d'une ligne Caen-Genève, et la plupart des sites hivernaux ne sont occupés qu'un hiver sur trois. Elle est rare en haute montagne en raison de l'enneigement hivernal prolongé. Elle dépasse rarement 1700 mètres d'altitude, même si des cas de reproduction sont connus à plus de 2000 mètres dans les Hautes-Alpes.

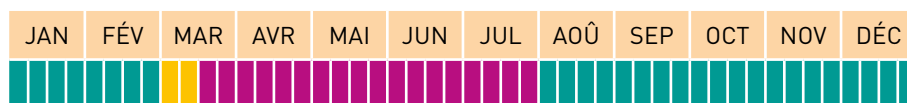
— CONNAISSANCES —



► Statut biologique :

L'espèce est nicheuse et sédentaire.

► Phénologie :



- Chant territorial, cantonnement et accouplement
- Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes
- Emancipation des jeunes et dispersion

► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.



© Fabrice CROSET

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Nous n'avons pas de données précises concernant cette espèce sur le territoire du Mont-Ventoux, mais nous pouvons supposer qu'à l'image de son statut régional, ses effectifs y sont stables voire en augmentation comme c'est le cas dans le Luberon proche.



► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

L'espèce a été recensée entre 2010 et 2016 dans le cadre de suivis avifaunistiques confiés par l'ONF au CEN PACA dans la Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux.



— CONSERVATION —

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	Annexe 1	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 3	France	Préoccupation mineure	LC
Convention de Bonn	-	Région	Préoccupation mineure	LC
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s) en PACA				
Espèce déterminante Trame Verte et Bleue en région PACA				

► Facteurs de régression :

Les raisons avancées pour expliquer les diminutions d'effectifs observées ici ou là sont la disparition des milieux favorables sous l'effet de l'intensification des pratiques agricoles, notamment les travaux d'arrachages des haies naturelles et des bosquets, l'augmentation de la taille des parcelles, l'usage massif de pesticides réduisant la production de graines et d'invertébrés ainsi que la production de fourrages artificiels. Le boisement des landes et des friches est également très défavorable, qu'il soit spontané et consécutif à la disparition du pâturage ou sous forme de plantations de résineux. Cela entraîne globalement une baisse des effectifs nicheurs et la dégradation des conditions d'hivernage par la réduction des potentialités alimentaires. L'urbanisation croissante des habitats de cette espèce est aussi un facteur aggravant.

► Mesures de conservation :

Cette espèce a certainement tiré profit des défrichements associés à l'agriculture et à l'élevage mis en œuvre au cours des siècles. Son avenir est donc étroitement lié à celui de l'agriculture traditionnelle. Le maintien de l'élevage extensif dans certaines zones peut avoir une grande importance. C'est probablement le seul moyen de garantir, à terme, une certaine ouverture des milieux et d'empêcher le boisement généralisé des zones de moyenne montagne touchées par la déprise agricole. La préservation des coteaux calcaires ou sableux à végétation basse, bien exposés et possédant une grande richesse floristique est à encourager, notamment par la création de réserves naturelles.



Pour en savoir plus

<http://www.oiseaux.net/oiseaux/alouette.lulu.html>

Bibliographie

DURAND E. (2009). Alouette lulu *Lullula arborea*, In FLITTI, A., KABOUCHE, B., Kayser, Y. & OLIOSO, G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA*. Delachaux et Niestlé, 544 p.

GOB. (1997). *Les oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980 – 1985*. Groupe Ornithologique Breton, Brest, 290 p.

HAGEMEIJER, W.J.M. & BLAIR, M.J. (Eds.) (1997). *The EBCC Atlas of European Breeding Birds*. Their distribution and abundance. T&AD Poyser, London, 903 p.

JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012). Cahiers d'habitats Natura 2000. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 1) : de l'Aigle botté à la*

Fauvette pitchou. La documentation française, Paris. 382 p.

LABIDOIRE G. (1999). Alouette lulu *Lullula arborea*. Pp. – In ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces*. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p.

SVENSSON L. (2009). Le guide ornitho. *Les Guides du Naturaliste*. Delachaux et Niestlé. 445 p.

Amélioration de la connaissance des rapaces nocturnes de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2015, CEN PACA-ONF

Inventaire de l'avifaune des secteurs sommitaux de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2013, CEN PACA-ONF

Inventaire de l'avifaune de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2014, CEN PACA-ONF

Suivi de l'avifaune nicheuse de la RBI du Mont Ventoux - Protocole STOC EPS. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2010-2012, CEN PACA-ONF



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015